

Éducation

L'école se prépare à vivre une mutation pour former des «citoyens numériques»

Le Département de l'Instruction a dévoilé sa vision de l'école de 2050. Entre prévention, cours d'informatique au Collège et iPad

Aurélié Toninato
@a_toninato

Le numérique a révolutionné nos habitudes et notre quotidien. Il est en passe de transformer en profondeur l'école. Pour former des «citoyens numériques», capables d'utiliser les outils digitaux de manière éclairée et d'évoluer dans une société en constante évolution, le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a présenté mardi une feuille de route avec des principes directeurs. Il veut développer l'éducation *par* et *au* numérique.

Des outils et des enseignements en lien avec l'enseignement numérique existent déjà dans les écoles, dont une introduction au codage au primaire grâce à au robot Thymio de l'EPFL ou l'utilisation de tablettes type iPad. Mais le DIP veut main-



Cheffe du DIP, Anne Emery-Torracinta a présenté hier sa vision de l'enseignement numérique.

tenant développer un projet sur l'ensemble du cursus, du primaire au secondaire.

L'enseignement par le numérique passe par la généralisation d'outils. Le DIP s'apprête donc à déposer deux projets de loi. Le premier concerne un crédit d'investissement de 11 millions de francs pour équiper le primaire et l'enseigne-

ment spécialisé de 17 000 tablettes. «L'objectif n'est pas une tablette pour un élève, mais plutôt une pour quatre, afin de favoriser le travail collaboratif», précise Anne Emery-Torracinta, cheffe du DIP. Le deuxième crédit, de 11 millions également, doit permettre d'équiper les établissements du secondaire de wi-fi et de lots de tablettes. Pas ques-

tion toutefois de remplacer papier et crayon, continue la magistrate. Ni de tomber dans un «fétichisme des outils». «L'utilité pédagogique est une condition d'utilisation.»

Pour développer un usage éclairé de ces outils, le DIP veut aussi éduquer au numérique. En intégrant au programme scolaire de

la «science informatique», soit la compréhension technique des outils - avec des bases de codage notamment - ainsi que l'acquisition d'une culture générale et critique sur l'univers digital. Dans le but de comprendre ses dangers et l'éthique requise pour l'utiliser.

Si les grandes révolutions dans les écoles ne sont pas encore d'actualité, on relève déjà deux changements à courte échéance: dès 2020, au Collège, l'informatique - supprimé en 2004 pour raisons budgétaires - réintègre la grille horaire avec deux périodes de cours en première année. Une heure est prise sur un cours existant - l'introduction à la démarche scientifique disparaît -, une autre est créée, augmentant ainsi la grille horaire des collégiens d'une période.

Le contenu sera axé sur deux aspects, la technique et l'apprentissage d'un usage responsable. Pour les 2^e et 3^e années, le modèle est encore à l'étude. On évoque une semaine «décloisonnée» dédiée au numérique (suspension des autres cours). Il faudra une quinzaine d'enseignants supplémentaires pour concrétiser ce retour de l'informatique. Ensuite, le contenu des - rares - heures dédiées au numérique au Cycle d'orientation sera re-

centré dès 2019, en diminuant la part de bureautique. Par ailleurs, une nouvelle section axée sur la science informatique sera créée dans la filière Langues et communication (regroupement moyen).

Les outils et les contenus évolueront, la manière d'apprendre et d'enseigner aussi. «Les élèves travailleront par projets, en développant leur autonomie. C'est indispensable dans un monde en constante évolution et dans lequel on change aujourd'hui plusieurs fois de métier», soutient Anne Emery-Torracinta. De plus, ajoute-t-elle, cela permet une différenciation dans l'apprentissage, l'élève apprend à son rythme.

Quant à l'enseignant, il ne sera plus le seul détenteur des connaissances. «Le professionnel demeure encore essentiel mais il se transforme. Son rôle sera davantage de consolider, de construire un savoir avec l'élève. Il deviendra un médiateur du savoir et un facilitateur d'apprentissage.» Le Département mène actuellement des réflexions pour compléter la formation initiale et les formations continues des maîtres.

Lire l'éditorial en une:
L'École se saisit enfin du numérique